



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°13/2018

En séance extra-muros à la Tour Lombarde de Conthey du 25 juillet 2018 à 08h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET DE LA LAITERIE À ORSIERES

Le Conseil assiste à la présentation du projet par M. Benoît Tornay, président de la société de laiterie et la société Opointzero, mandatée pour le développement du concept de communication et de marketing de ce projet lié au PDR du Grand Entremont.

### 2. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Président : Joachim Rausis)

- **Budget 2019** : Le Conseil décide de la planification pour l'élaboration du budget 2019. Celui-ci sera présenté à l'assemblée primaire du 12 décembre prochain pour approbation.
- **Statut du personnel** : Le Conseil valide différents points concernant l'échelle des jubilaires et les congés des employés.
- **Autorisation d'exploiter Montagne alternative** : Le Conseil délivre l'autorisation d'exploiter selon la nouvelle demande de Montagne Alternative, à savoir uniquement pour le service hôtelier dans les bâtiments non couverts par l'autorisation en force.

### 3. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE (Président : Urbain Gaillard)

**Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples : le Conseil traite les dossiers suivants** : Martinal Michaël, pour la construction d'un réduit à Prayon / Lattion Jean-François et Promoalpin Sàrl pour la construction d'un parking collectif à Prayon / Michaud Johann pour la construction d'une halle artisanale, d'un showroom et d'un appartement à Paray, Orsières / Randin Jean-Pierre pour l'extension du jardin existant à Pettieu, Champex-Lac / Trento Alessandra pour la réfection de la toiture avec isolation au Bourgeal, Orsières / Bugnon Jean-Pierre pour la construction d'un couvert à bois à Branche d'en Bas / Pellouchoud Pascal pour l'agrandissement du balcon à La Rosière / Jacquemoud Eric pour la réfection du mur de soutènement à Somlaproz / Buemi Célien pour la rénovation et agrandissement d'un bâtiment – cheminée extérieure en façade à Orsières/ Bosco Nicolas pour la construction d'un sas d'entrée non chauffé (mise en conformité) à Somlaproz / François Jean-Louis pour la pose d'un cabanon de jardin à Praz-de-Fort / Guilhery Christine pour la pose d'une barrière de protection selon la norme 358 SIA à Prassurny, demande de prolongation.

**Permis d'habiter** : le Conseil accorde le permis d'habiter pour les bâtiments suivants : Moore Rose et Stephane, parcelle n°19293/8 au lieu-dit Pettieu à Champex-Lac / Lattion Alexandre, parcelle n°2738/31 à Orsières.

### 4. RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE & INFRASTRUCTURE DU TOURISME (Président : Didier Jacquemettaz)

- **Office du tourisme La Fouly** : Le Conseil mandate l'entreprise Joël Gaillard SA pour un montant de Fr. 9'500.- afin de procéder à des modifications ergonomiques dans le bureau de l'office du tourisme de La Fouly.
- **Homologation des parcours VTT** : Le Conseil autorise la mise à l'enquête de l'ensemble des tracés proposés.
- **Piscine de Champex** : Le Conseil mandate la Bourgeoisie pour un montant de Fr. 2'145.25 afin de refaire le pourtour du terrain de pétanque.



## 5. DIVERS

- **Conduite d'eau potable, Orsières, Rte de la Gare** : Le Conseil adjuge les travaux à Petriccioli Constructions SA pour un montant de Fr. 75'928.50
- **Demande de prolongation de la scolarité obligatoire** : Le Conseil accepte les demandes de Borges Ferreira Rafael, Formaz Fabien, Martins Nicole, Sarrasin Louise et Dos Santos Marques Pinto Mariana Filipa pour suivre une 4<sup>ème</sup> année à l'ERVEO.
- **Groupe de théâtre amateur Rizette & Cie** : Le Conseil accepte de rajouter cette société présidée par Mme Florie Michellod-Maret à la liste des sociétés culturelles locales et décide de lui mettre à disposition une salle à l'Ecole d'Issert pour ses répétitions.
- **Mayen La Combe** : après avoir pris connaissance des candidatures et en application du règlement bourgeoisial, le Conseil décide d'accorder la location de ce bien à M. Bernard Farquet.
- **Demande d'autorisation d'exploiter – Crêperie le National** : Le Conseil accepte la demande déposée par M. André Ferrari pour exploiter la Crêperie Le National dès le 1<sup>er</sup> août 2018, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique.
- **Demande d'autorisation d'exploiter – Alpage de La Peule** : Le Conseil accepte la demande déposée par M. Nicolas Coppey pour exploiter l'Alpage de La Peule dès le 15 juin 2018, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique.
- **Demande d'autorisation d'exploiter – Cabane d'Orny** : Le Conseil accepte la demande déposée par M. Yannik Angeloz pour exploiter la Cabane d'Orny dès le 11 juin 2018.
- **Service forestier** : Le Conseil décide d'engager M. Emile Ançay, apprenti garde-forestier jusqu'au 31 juillet 2018, comme ouvrier temporaire jusqu'au 30 novembre 2018.
- **Digue du Signal – Champex** : Le Conseil décide d'adjuger le travail de génie-civil à l'entreprise Epiney SA pour un montant de Fr. 115'820.60.
- **Rallye international du Valais** : Le Conseil décide de soutenir financièrement la manifestation à hauteur de Fr. 4'500.-
- **Swisspeaks trail** : Le Conseil autorise à la course le passage sur le territoire communal du 4 au 8 septembre 2018.

Séance levée à 12h00

Orsières, le 23.08.2018

L'Administration communale